

UNE CHAMBRE REGIONALE POUR LA PROMOTION ET LE SOUTIEN DES MODELES SOCIO-ECONOMIQUES DES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Provence-Alpes-Cote d'Azur (CRESS PACA) a été fondé en 1985. Elle rassemble fédérations et unions d'acteurs, associatifs, coopératifs, mutualistes de niveau régional, ainsi que les syndicats d'employeurs du secteur.

La Chambre Régionale est l'organisation représentative en région des entreprises qui développent des activités d'économie sociale et solidaire. Elle est un acteur de droit, constitué comme un corps intermédiaire de type consulaire, reconnue par sa convention d'agrément signée avec l'Etat et la Région PACA (Loi Cadre 2014 de l'ESS).

L'ambition politique de la Chambre Régionale

La Chambre Régionale promeut les activités sociales et économiques qui visent la dignité de chaque être humain et mobilisent les ressources nécessaires à la satisfaction des besoins essentiels des citoyens.

- 🔄 Quelle que soit la place de chacun dans une société donnée, le bien-être et le progrès social reposent sur l'émancipation, la promotion et la responsabilisation du citoyen.
- 🔄 Pour y parvenir, le citoyen doit être considéré simultanément comme producteur et consommateur des biens et services produits.
- 🔄 Dans cette vision, le progrès économique est soutenable s'il est mis au service du progrès social : la multiplication des biens est un support à la multiplication des liens.
- 🔄 Les organisations de de l'économie sociale et solidaire qui soutiennent cette vision de l'activité économique sont nécessairement amenées à penser leurs modalités de conception de production et de distribution selon des principes et des règles particulières qui ont en commun d'insuffler les valeurs de la démocratie dans les activités économiques.

Les missions de la Chambre Régionale

Les organisations de l'économie sociale et solidaire qui exercent leurs activités en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont décidé de confier à la Chambre Régionale la représentation, la promotion et le soutien de leurs modèles socio-économiques.

La Chambre Régionale déploie trois grandes missions :

- 🔄 **Une mission de représentation** qui vise à faire de l'économie sociale et solidaire « un tout » homogène et cohérent auprès des acteurs publics et privés et qui s'appuie sur les territoires à partir desquels elle se fabrique. Pour cela elle développe un programme d'actions visant à amplifier le sentiment d'appartenance à l'ESS.
- 🔄 **Une mission de promotion** qui vise à créer les conditions favorables au développement de l'économie sociale et solidaire en diffusant (en interne et en externe) une meilleure connaissance sur les initiatives et projets qui sont la preuve quotidienne de son intérêt sociétal. Pour cela elle anime le 1^{er} Observatoire Régional de l'ESS.
- 🔄 **Une mission de soutien** qui vise à offrir une gamme de services qui renforcent l'économie sociale et solidaire dans les territoires en rassemblant les compétences nécessaires sur un mode coopératif et mutualisé.

Ces missions doivent contribuer **au renforcement de la compétitivité du tissu économique** régional des entreprises d'économie sociale et solidaire qui représente aujourd'hui 16 600 établissements employeurs salariant plus de 10% de la population salariée (privé et public) de notre région.